



VILLE DE TOURVES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 04 MARS 2025

Date de la convocation Le 26 Février 2025
Conseillers municipaux en exercice 29

Présents : ALLISIO Michel – BOYER Kévin - CAMPERO Gilbert – CERTAIN Patricia - COMBET Jean-Pierre - CONSTANS Jean-Michel - CORTESE Régis – DOL Jérôme – FIRMIN Myriam – GALIZZI Josiane - GIRAUDO Catherine - HERMAND Rose-Marie - MIONNET Sabine – OLIVE Fabien - PAONE Fabienne – QUICKE Pierre - ROUX Daniel - SCARABELLI Elisabeth

Délégations de votes : CRABETT Josiane à PAONE Fabienne – LAMANA Florian à DOL Jérôme – LAURES Mireille à CONSTANS Jean-Michel – TOUCHE Colette à ALLISIO Michel

Absents : BOTTA William – CANOLLE Claire – DEMIT Sébastien – DONGAR Max – GIRELLO Nathalie – LAFFARGUE Perrine – RECOUS Jacques

Madame Fabienne PAONE a été élue secrétaire de séance.

Effectif théorique légal de l'Assemblée	29
Conseillers présents au moment du vote	18
Absents	7
Procurations	4
Votants	22
« POUR »	22
« CONTRE »	0
« ABSTENTION »	0

DELIBERATION N° 018/2025

OBJET Délibération autorisant Monsieur le Maire à signer une convention avec les associations « l'Eléphant Rouge » et « Art'plastoc »

RAPPORTEUR Fabienne PAONE

A l'occasion de la journée internationale des droits de la femme le 8 mars 2025 et dans le cadre de la politique de prévention initiée par la Cellule de Veille Educative et Sociale et le secteur jeunesse de la commune autour des violences infra familiales « Tourves s'engage » :

Cette année, le programme se déroulera sur 1 soirée et 1 journée les 7 et 8 mars 2025 avec en outre :

- Exposition éphémère « Nous sommes toutes des célébrités » par l'association Objectif photo



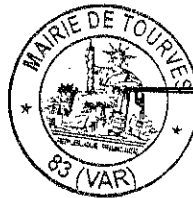
- 2 spectacles vivants dont le spectacle CONFIDENCE des associations « l'Eléphant Rouge » et « Art'plastoc »
- 2 ateliers « Estime de soi et reprise de confiance »

Le point culminant de ces deux journées est l'inauguration du « banc rouge » situé place de la Liberté peint le 5 mars 2025 par les jeunes de l'espace jeunesse. Ce banc rouge est un symbole et un hommage aux femmes victimes de violences. Cela sera complété par des chaises métalliques rouges qui pourront être symboliquement présentes lors de réunions, manifestations ou autres événements.

Afin de déterminer les conditions d'intervention des associations « l'Eléphant Rouge » et « Art'plastoc » et d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,

- **APPROUVE** l'exposé qui précède,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention soumise à l'examen de l'assemblée.



Le Maire,

Jean-Michel CONSTANS

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;
- Informe que, conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulon (5, rue Racine – CS 40510 ; 83 041 TOULON CEDEX 9) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication ; elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Tourves. Cette démarche interrompt le délai de recours contentieux, ce dernier devant être introduit dans le délai de deux mois suivant une décision implicite ou explicite de l'autorité compétente (le silence de l'administration pendant le délai de deux mois valant décision implicite de rejet). Enfin, le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr »

Acte rendu exécutoire après transmission

En préfecture le 06/03/2025

et publication du 06/03/2025

